

Communications municipales à la séance du Conseil communal du 5 décembre 2008

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes:

1. Personnel communal

Vous trouverez, ci-jointe, la liste des mutations au sein du personnel communal, pour l'année 2008 (annexe 1).

2. Aide au sport d'élite

Depuis 2002, chaque année, la Municipalité soutient les sportives et sportifs de la commune par une aide financière. Nous portons à votre connaissance le nom des bénéficiaires de cette aide pour l'année 2008:

Volley-Ball Club Ecublens (équipe de LNB)

Cette équipe évolue en ligue nationale depuis de nombreuses années. Elle occupe actuellement la 1^{ère} place et ambitionne, pour cette année, une place dans les play-off pour l'ascension en LNA.

Mlle Laure Treboux

Adeptes du windsurf, Mlle Treboux, après avoir été vice-championne du monde en 2005 dans la discipline "freestyle", a terminé, depuis lors, chaque année à la troisième place. Graver une ou deux marches lors de la prochaine saison la ravirait.

Mlle Antonina Iagovitina

Spécialiste de l'aviron, Mlle Iagovitina fait déjà partie des meilleurs mondiaux dans la catégorie "moins de 23 ans". Elle a obtenu cette année le titre de Vice-championne du Monde universitaire. Son objectif pour 2009 est de faire partie de l'équipe de Suisse pour les Championnats du Monde.

Mme Sandra Prudente

Adeptes du tir à l'arc et après deux titres magnifiques de Championne du monde indoor en Allemagne et de Championne suisse en 2007, Mme Prudente a dû se "contenter" cette année de celui de Championne suisse indoor uniquement. Sa participation aux divers championnats d'Europe et du Monde la motive toujours autant, et se placer sur la plus haute marche du podium reste son objectif.

M. Robert Prudente

Tout comme sa femme, M. Prudente pratique le tir à l'arc. Un titre de Champion suisse indoor est venu récompenser ses efforts cette année. Pour 2009, les motivations sont les mêmes que celles de son épouse.

M. Félix Gérard

A 13 ans, cet espoir du hockey sur glace collectionne déjà les titres avec son équipe junior "Lausanne 4 clubs". Il a eu la chance de participer, avec la sélection romande, au tournoi Pee-Wee au Québec.

Dany Sannicandro

Adeptes de Federer et âgé de 15 ans, ce jeune joueur de tennis ne manque pas ni d'ambition, ni de qualité. Classé R2 depuis l'année passée, il va tout faire pour se classer National le plus rapidement possible.

3. Réseau d'accueil de jour des enfants de Chavannes-près-Renens - Ecublens - St-Sulpice

Nous vous informons que la demande de reconnaissance de notre réseau et le dossier de présentation, tous deux déposés le 30 septembre dernier auprès de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), ont été étudiés. Par sa lettre du 19 novembre, le Conseil de Fondation nous a communiqué qu'il avait décidé:

- La reconnaissance, au sens de la LAJE du 20 juin 2006, en particulier de son art. 31, est accordée au Réseau d'accueil de jour des enfants de Chavannes-près-Renens – Ecublens – St-Sulpice;
- la reconnaissance est accordée pour une durée de 5 ans. Elle est renouvelable moyennant l'actualisation du plan de développement;
- le Réseau d'accueil de jour des enfants de Chavannes-près-Renens – Ecublens – St-Sulpice peut bénéficier de l'octroi d'une subvention rétroactivement au 1^{er} janvier 2007 et du complément 2008 une fois signée la convention de subventionnement entre la FAJE et le Réseau d'accueil de jour des enfants de Chavannes-près-Renens – Ecublens – St-Sulpice;
- la décision produit ses effets immédiatement et tant que les conditions posées par la LAJE sont respectées.

Dès lors, il ne manque plus que l'approbation des deux préavis de Chavannes et St-Sulpice, début décembre, pour finaliser la convention qui liera l'Association et la FAJE, et ainsi concrétiser le réseau commun aux trois communes.

En parallèle, les travaux de constitution de l'Association qui portera le nom d'AJESOL (Accueil de Jour des Enfants pour le Sud-Ouest Lausannois) continue, de même que ceux concernant les règles de fonctionnement et l'application des barèmes, ces derniers en collaboration avec les structures d'accueil sous la forme de groupes de travail.

4. Réparations urgentes sur les collecteurs intercommunaux suite aux inondations du 26 juillet 2008

La crue exceptionnelle de la Mèbre, survenue le 26 juillet 2008, avec un débit de 44 m³/sec. (alors que le volume habituel se situe entre 1 et 20 m³/sec.) a eu des conséquences dommageables pour les ouvrages de l'entente intercommunale Mèbre-Sorge. Dans un premier temps, le Service d'entretien a coordonné, aux côtés des sapeurs pompiers et des services de voirie, les mesures urgentes prises pour limiter les effets dommageables. Puis il a commandé les travaux de désobstruction du voûtage, identifié les dégâts survenus au collecteur intercommunal, évalué les travaux de réparation et commandé ceux de réparation auprès de l'entreprise Barbey génie civil SA.

Hormis l'arrachage de couvercles de regards et le déplacement d'une dalle, il a été constaté un affaissement suivi d'un effondrement du collecteur situé à l'aval du

voûtage, sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, au droit du chemin des Berges. A cet endroit, le collecteur intercommunal est dédoublé, ce qui a facilité les travaux de réparation. En effet, cela a permis de "by-passer" les eaux usées successivement à droite puis à gauche afin de réduire les rejets d'eaux usées dans la Mèbre.

Le nouveau tronçon de collecteur est en PVC de Ø 80 cm, enrobé de béton armé. L'entreprise Barbey génie civil SA, à Epalinges, a adressé au service d'entretien une demande d'acompte d'un montant de Fr. 100'000.-- TTC, sur la base d'un métré contradictoire effectué le 5 septembre 2008. Ce montant couvre environ le 80 % des travaux réalisés. A cela s'ajoute une facture de Fr. 10'420.-- TTC du service d'entretien, correspondant aux prestations exceptionnelles accomplies par celui-ci en cette circonstance.

Les travaux urgents commandés par les circonstances étaient opportuns, proportionnés aux circonstances et ils ont été entrepris à bon escient. Il reste des travaux à entreprendre, à savoir:

- La réhabilitation de l'éclairage du voûtage;
- la réparation des couvercles arrachés dans le voûtage;
- la recherche et l'élimination d'autres défauts consécutifs à cette crue exceptionnelle sur le tronçon compris entre l'aval du voûtage et la jonction Mèbre-Sorge (Chamberonne).

Tous ces travaux n'ayant pas de caractère urgent; leur nature exacte, leur ampleur et leur coût doivent encore être identifiés. Dans tous les cas, le principe de l'unité de la matière veut qu'ils soient soumis simultanément à la procédure décisionnelle d'obtention des crédits, conformément aux exigences légales confirmées par le Secteur financier et juridique du SeCRI.

Les dépenses déjà engagées et celles à venir, découlant de cette crue exceptionnelle, feront l'objet d'un préavis qui sera soumis à la commission au printemps 2009, puis aux Conseils communaux.

5. 90^e, 99^e, 100^e, 101^e et 102^e anniversaires

Au cours de cette année, une délégation municipale a eu le plaisir de fêter les personnes suivantes:

90 ans

- | | | |
|--------------------|---------------------------------------|-------------------|
| • 25 janvier 2008 | Mme Suzanne Petermann–Berret | Home Clair-Soleil |
| • 26 février 2008 | M. Gilbert Sandoz | Ruchoz 19 |
| • 18 mars 2008 | Mme Marguerite Ritschard–Renaud | Cocarde 3B |
| • 16 mai 2008 | M. Louis Ramelet | Home Clair-Soleil |
| • 5 juin 2008 | Mme Blanche Menétrey | Home Joli-Automne |
| • 17 juin 2008 | Mme Henriette Oppliger | Home Clair-Soleil |
| • 8 juillet 2008 | M. William Pasche | Ormet 13 |
| • 22 juillet 2008 | Mme Marie-Madeleine Putallaz–Tapparel | Ormet 50 |
| • 15 août 2008 | M. Max Boser | Home Clair-Soleil |
| • 16 octobre 2008 | Mme Arlette Grin | Vignes 21 |
| • 4 novembre 2008 | Mme Marie-Louise Jaccard–Chamot | Home Clair-Soleil |
| • 19 décembre 2008 | Mme Marie-Louise Ecoffey–Erne | Bassenges 37 |

100 ans

- | | | |
|-------------------|----------------------------------|-------------------|
| • 31 octobre 2008 | Mme Antoinette De la Harpe-Meyer | Home Clair-Soleil |
|-------------------|----------------------------------|-------------------|

101 ans

- 20 mai 2008 Mme Alice Cevey Home Clair-Soleil
- 25 juillet 2008 Mme Yvonne Hurni Glycines 6

102 ans

- 31 octobre 2008 Mme Hélène Jetzer Home Clair-Soleil

103 ans

- 4 décembre 2008 Mme Paule Zurn–Buttigieg Home Clair-Soleil

6. Demandeurs d'emploi

Situation au 31 octobre 2008: **309 demandeurs d'emploi** (223 au 31 octobre 2007).

7. Population

Situation au 30 novembre 2008: **10'674 habitants** (10'456 au 30 novembre 2007).

8. Programme de législature 2006-2011

La Municipalité s'est réunie le 11 octobre 2008 afin de passer en revue son programme de législature qui a été élaboré en mars 2007. Dès lors, vous pouvez télécharger le document en question sur le site protégé dont vous avez l'accès.

La Municipalité